



Communiqué de presse

CONCOURS

APPEL A CANDIDATURES

1^{ER} TROPHÉE PINTADE DES JEUNES TALENTS : LES CUISINIER(S) DE DEMAIN INVENTENT LA PINTADE « STREET FOOD »

La pintade tient une place particulière dans les assiettes des Français : ils sont tout d'abord 89 % à s'accorder à dire que la pintade change des autres volailles et ils ont raison ! Avec sa chair tendre et juteuse, associée à un subtil et délicieux goût de gibier, cette petite volaille se positionne en effet de façon singulière pour varier les plaisirs. Pour toutes ces bonnes raisons, près de 7 Français sur 10 (68%) en consomment et **près de 6 sur 10 (58 %) aimeraient en voir davantage sur les cartes des restaurants** ! Pour répondre à cette attente, le Comité Interprofessionnel de la Pintade (CIP) lance un grand concours de recette à destination des futures générations de cuisiniers ! De quoi sensibiliser les chefs de demain à cette volaille pas comme les autres !

Ce 1^{er} « **Trophée Pintade des Jeunes Talents** », ouvert aux jeunes en formation de cuisine de 16 à 24 ans, a pour thème :

« La Pintade Inspire la Street Food » !

Les candidats auront à créer une recette inspirée de la « Street-Food » avec la pintade au centre de leur création.

La pintade a en effet toute sa place à tenir au cœur de cette tendance gourmande de la « Street-Food » qui a dépassé le simple coin de la rue pour s'inviter à la table des plus grands Chefs ! Facile à découper, la petite volaille apporte son goût inimitable pour rehausser les plus simples recettes avec originalité

Un concours culinaire ouvert aux talents de la cuisine de demain

Le Trophée Pintade des jeunes talents est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 24 ans : futurs cuisinier(e)s, futurs charcutier(e)s, futurs traiteurs, etc. en écoles, en apprentissage ou aux personnes suivant une formation de cuisine en candidats libres. Les candidats ont **jusqu'au 15 décembre 2023** pour retirer leur dossier d'inscription : anais@adocom.fr.

Ils auront ensuite jusqu'au 1^{er} mars 2024 pour transmettre leur recette et de jolies photos de leur création autour de la street food !

4 candidats seront sélectionnés sur dossier pour venir réaliser leur recette à Paris devant un jury au printemps 2024 et tenter de remporter **jusqu'à 500€** pour le 1^{er} Prix.



CAMPAGNE FINANÇÉE
AVEC L'AIDE DE
L'UNION EUROPÉENNE

L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT LES CAMPAGNES
DONT L'OBJECTIF EST DE PROMOUVOIR UNE
GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS AGRICOLES.





APPEL À CANDIDATURES
1^{ER} TROPHÉE PINTADE DES JEUNES TALENTS :
LES CUISINIERS DE DEMAIN INVENTENT LA PINTADE « STREET FOOD »



CAMPAGNE FINANCÉE
AVEC L'AIDE DE
L'UNION EUROPÉENNE

La pintade en vedette d'une Street Food équilibrée

Les candidats doivent imaginer et créer une recette inspirée de la « Street-Food » (gastronomie nomade), avec la Pintade en vedette, au centre de leur création, dans une présentation pratique et tendance. Leur technique de cuisson ainsi que leurs accompagnements sont laissés à la libre interprétation du candidat, mais devront être nutritionnellement équilibrés : *légumes actuels, oubliés ou anciens, féculents, céréales, pains spéciaux, fruits, sauces, coulis, etc.* La recette créée sera proposée dans des contenants individuels au libre choix du candidat : *panier, bento, lunch box, cornet, barquette, bol...*



Fiche d'inscription et règlement complet disponibles sur demande par mail à l'adresse : anais@adocom.fr

À propos du CIP

Créé en 1997, le **Comité Interprofessionnel de la Pintade (CIP)** est le comité de la pintade française. Le CIP est membre de l'interprofession nationale des volailles de chair (ANVOL), reconnue par les pouvoirs publics. Le CIP regroupe 1 000 éleveurs, 30 abattoirs, les accouveurs et les sélectionneurs, les fabricants d'aliments et la distribution alimentaire (Grandes surfaces alimentaires et Intermédiaires de commerces). Son principal objectif est de (re) dynamiser la filière française de la pintade et de veiller à la qualité du produit tout en développant « le goût du bon ».

Financé par l'Union Européenne. Cependant, les positions et opinions appartiennent aux auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union Européenne ou de France-Agrimer. Ni l'Union Européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne sauraient en être tenus pour responsables.

